

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Sociétés coopératives en Prusse

Journal de la société statistique de Paris, tome 8 (1867), p. 23-24

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1867__8__23_0>

© Société de statistique de Paris, 1867, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

III.

VARIÉTÉS.

Sociétés coopératives en Prusse. — Les Sociétés coopératives fondées par M. Schultze-Delitsch en sont aujourd'hui à leur quinzième année d'existence. A leur origine, les associés ne se comptaient que par centaines; le nombre des sociétaires s'élève actuellement à des centaines de mille, et les capitaux qu'ils mettent en circulation représentent des millions. Les épreuves n'ont cependant pas fait défaut à cette jeune entreprise qui recrutait ses membres dans les rangs les plus humbles de la population. Ses heureux résultats sont dus à l'intelligence des hommes chargés de la direction. Les associations isolées ont, en effet, été concentrées en un foyer central et, dans des réunions périodiques, elles font un échange de communications utiles et discutent les principes qui découlent des expériences acquises.

C'est dans les sociétés de crédit et de prêt que se révèle ce que l'activité coopérative de l'Allemagne renferme d'éléments féconds. Cela tient à ce qu'elles ont su se renfermer dans un programme limité, sans pousser aux dernières conséquences le principe d'association.

Ainsi on n'a eu garde de créer de vastes établissements dont la gestion aurait exigé des aptitudes spéciales qui font presque toujours défaut aux ouvriers. On a compris que les entreprises de ce genre ne peuvent prospérer qu'à la condition d'être régies par des règles simples et d'une application facile; il n'est pas aisé, en effet, d'être à la fois ouvrier, trafiquant et gérant d'un établissement industriel. La récente déconfiture des tisserands de châles à Berlin, qui ont succombé, non

pas faute d'aptitude technique des associés, mais par la seule absence du savoir-faire commercial, renferme un avertissement sérieux à cet égard.

Le développement des associations dont la spécialité consiste dans la fourniture des denrées de consommation, n'a pas suivi, à beaucoup près, les progrès accomplis par les sociétés qui s'occupent de faciliter aux classes ouvrières les opérations de crédit. Ce résultat tient, sans doute, à ce que, dans les grandes villes, ce genre de trafic est déjà parvenu à un degré supérieur de développement et à ce que le petit négociant y trouve des approvisionnements à sa portée, tandis que les sociétés de crédit doivent leur prospérité à l'organisation vicieuse des banques qui, se préoccupant exclusivement des faciles bénéfices que leur promet l'émission de titres monétaires, ont dédaigné d'exploiter la mine féconde que leur offraient les petites industries.

L'aperçu ci-après servira à faire connaître l'importance croissante des sociétés coopératives en Allemagne.

	1864.	1865.
Sociétés de crédit.	890	961
— pour la fourniture des matières premières et pour la production en commun.	183	199
— pour la fourniture des denrées de consommation . .	97	157
Ensemble.	1,170	1,317

Dans le compte rendu de cette année, le nombre des associations coopératives est évaluée à 1,500; — la circulation monétaire créée par ces sociétés, à 330 millions de francs; — le capital d'exploitation à 100 millions de francs, dont 20 appartenant en propre aux sociétés; — le nombre des associés à 350,000, qui, en y ajoutant leurs familles, représentent une population d'un million et demi de têtes.

Voici le tableau du développement financier des associations de crédit :

Années.	Nombre des sociétés.	Nombre des associés.	Prêts accordés.	Mises sociales.
			Fr.	Fr.
1859 . .	103	18,676	15,492,880	922,500
1864 . .	890	135,013	180,553,100	11,097,360
1865 . .	961	169,595	253,387,140	16,660,800

La mise sociale a donc représenté, en 1859, une moyenne par tête de 49 fr., tandis que, en 1865, elle s'est élevée à 98 fr.

Les prêts faits aux associés ont comporté, en 1859, 808 fr. par tête; en 1865, ce chiffre a été de 1,495 fr.

Le chiffre des mises sociales et des prêts a donc presque doublé dans l'espace de sept ans.

Le capital d'exploitation s'est décomposé de la manière suivante :

Années.	Capital.	Mises.	Caisse d'épargne.	Emprunts.	Prêts par 100 fr. de capital.
	Fr.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	Fr.
1859 . .	4,725,540	19.5	40.6	39.9	328
1864 . .	58,934,550	18.8	34.1	47.1	306
1865 . .	82,873,740	21.0	29.4	»	305

On voit, par l'étude comparative des divers chiffres ci-dessus, que les associations coopératives de crédit, en même temps qu'elles se sont consolidées en prenant les proportions de banques populaires douées d'une vie propre, ont acquis une extension qui leur assure un rang important parmi les institutions économiques de l'Allemagne.